

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 2

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. Il est donc de toute importance de peindre les planchettes et les ruches de couleurs qui leur soient sympathiques.

3. Celles préférées par les abeilles sont : le bleu, le brun et le jaune.

4. Elles doivent être saturées et foncées.

5. Les couleurs antipathiques sont : le vert clair, le rose, le blanc des abeilles ou céruse, en général toutes les teintes claires.

6. Une même couleur peut être appliquée en plusieurs nuances que l'abeille sait fort bien différencier.

7. Les abeilles sont daltoniennes, mais distinguent les rayons ultra-violets.

8. En conséquence, pour l'abeille, le rouge pur a l'apparence d'un gris foncé pouvant aller jusqu'au noir ; elle perçoit l'orange ou le cynabre comme un brun moyen ou foncé, le violet et le pourpre comme un bleu moyen ou foncé, les blancs renvoyant les rayons ultra-violets comme un bleu vert.

M. K. v. Frisch, après de nombreuses expériences, toutes décrites dans son magnifique livre, précise que l'abeille ne perçoit en réalité que les quatre couleurs suivantes : le jaune, le bleu vert, le bleu et l'ultra-violet ; il peut ainsi conclure que le maître apiculteur qui désire utiliser d'une façon pratique ces connaissances, devra se limiter aux couleurs que l'abeille sait bien distinguer entre elles et qui sont : le bleu, le jaune, le noir, le blanc de zinc et la céruse. Or la S.A.R. nous propose dans le bulletin de juin 1944 : un bleu clair, un rouge, un vert, un jaune et un bleu vert.

Qui a raison ?

R. RUEGGER.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

M. Mettan Noël, Evionnaz

M. Mettan Noël que Dieu a rappelé à lui en pleine force encore, fut terrassé en peu de jours par une péritonite aiguë.

Apiculteur intéressé et dévoué, il aimait passer ses loisirs près de son modeste rucher. Les abeilles étaient ses plus grandes amies et par leur va et vient créaient du charme à leur maître qui savait le trouver mieux dans les petites choses que dans les grandes.

M. Mettan était un apiculteur de talent et mettait toute son âme à l'entretien de son rucher.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé gardent de lui le meilleur des souvenirs et ne cessent de propager les sentiments qu'il émettait pour et envers tout ce qui était destiné à servir la cause apicole.

A tous ceux qui le pleurent va l'assurance de nos condoléances émues.

M. Paul Mottet, Evionnaz

La section apicole de St-Maurice, de laquelle fait partie le groupement d'Evionnaz, vient de perdre en la personne de M. Mottet Paul, un de ses membres les plus anciens ; un brave pionnier de l'apiculture.

M. Mottet a quitté ce monde arraché brusquement à sa famille par un accident survenu dans des circonstances que la presse a déjà relatées en son temps.

M. Mottet avait plusieurs cordes à son arc : instituteur, secrétaire communal, membre du Comité de la Caisse Raiffeisen d'Evionnaz et vaillant apiculteur. Il fut pendant plus de 20 ans membre du groupement apicole local auquel il était très attaché. Aimant beaucoup ses petites amies les avettes, il faisait bon voir avec quel soin et quel dévouement il entretenait son petit rucher.

Suivons son zèle méticuleux qui peut être donné en exemple à tous ceux qui aiment la vie apicole.

Son fils, M. Régis Mottet, reprendra l'activité dévouée de son père pour tout ce qui concerne cette cause qui mérite d'être défendue.

A sa famille éploquée, à tous ses amis de l'apiculture et autres, va l'expression de nos sincères condoléances

Section des Alpes

Assemblée générale d'automne 1951. — C'est à Villeneuve qu'elle se tint, par ce maussade dimanche du 9 décembre 1951, et devant un très honnête auditoire en dépit de l'inclémence du temps.

Sept candidats et un externe demandent leur admission à la société et reçoivent l'agrément unanime de l'assemblée. Le président leur souhaite la bienvenue et forme à leur endroit des vœux de chaude et sympathique espérance.

Puis il faut, bien à regret, en cette fin d'exercice, enregistrer un certain nombre de démissions, dictées par des raisons impérieuses et devant lesquelles il faut s'incliner sans espoir.

La lecture du procès-verbal remet en mémoire la jolie réunion du 27 mai dernier à Crebelley/Noville, chez notre honoraire estimé : le maître apiculteur M. Jean Borloz, honorée de la présence de M. Meunier, président central.

Le président annonce, sauf avis contraire, qu'il sera proposé à l'assemblée des délégués de la S.A.R., le 8 mars prochain, de promouvoir 10 de nos sociétaires au titre de « vétérans » de la Romande, pour 35 ans de fidélité (1917-1952). D'autre part, il informe l'assistance que le cours apicole dit « de montagne » a été demandé par la section des Alpes au Comité central. Ce cours, qui sera théorique et pratique, d'une durée de 3 à 4 journées réparties du printemps à l'automne, sera gratuit et accessible à chacun, mais recommandé surtout à des débutants.

Puis les comptes de 1950-1951 sont admis, ainsi que la gestion du comité, sur rapport favorable de la commission ad hoc. Ils font ressortir un bénéfice net de fr. 118.25, dont fr. 100.— ont été virés à la réserve « achat d'un meuble pour archives ».

Les élections statutaires ne présentent rien de saillant : le comité est confirmé dans ses fonctions et la commission de vérification rajeunie d'un membre. Par contre, en ce qui concerne les délégués à la Société romande d'Apiculture, le principe suivant est admis : 3 membres (dont le président, délégué de droit) sont pris au sein du comité et les 2 autres nommés par l'assemblée générale.

Le temps passe et chacun désire entendre le conférencier du jour. C'est pourquoi, sans préambule et tout de go, M. Ed. Fankhauser va nous narrer ce que fut le *XXIV^e Congrès international d'apiculture de Laemington Spa (Angleterre)*, du 3 au 8 septembre 1951. Résumer même à l'essentiel tout ce qui nous fut dit dans cet exposé de 1 h. 1/2 d'horloge est, pour le scribe, une gageure impossible à tenir.

Qu'il me soit permis de rappeler que les 350 participants de divers pays se penchèrent sur 23 travaux et rapports et que les délibérations se faisaient en trois langues étrangères, l'anglaise étant prépondérante ; que ces rencontres internationales permettent aux savants, directeurs de laboratoires, de fructueux contacts en confrontant leurs recherches ainsi que leurs résultats ; qu'elles fournissent aux praticiens l'occasion de faire connaissance et d'échanger leurs vues sur les méthodes d'exploitation.

Mais ce qui m'a littéralement conquis ce furent ces aperçus si nets du voyage, cette appréciation si exacte de la vie anglaise et de son régime alimentaire actuel. Puis ces brefs rappels historiques, ces richesses artistiques, cet esprit traditionnaliste si ancré...

M. Fankhauser sait voyager et faire partager à autrui ses impressions ; on l'a bien vu lorsqu'il nous donna une relation aussi complète que possible des deux excursions prévues au programme et auxquelles il participa. Celle du rucher de Buckfast Abbey (Devonshire) est à retenir non seulement par l'importance de son rendement, mais par le luxe de ses installations, dont le laboratoire est un véritable palais, conçu par un apiculteur artiste et réalisé par les meilleurs artisans.

Merci M. Fankhauser ; vous nous donnâtes-là une magistrale leçon et les applaudissements qu'elle récolta vous le prouvent d'ailleurs surabondamment.

Les propositions individuelles, une mise à part toutefois, ne furent que des broutilles d'ordre intérieur. Celle qui fut acceptée par l'assemblée, et qui est encore à étudier et à mettre au point par le comité, fera l'objet d'une intervention écrite au comité central.

L'heure des trains de départ approche et la nuit vient. Il faut remettre, en quatrième vitesse, les récompenses aux 9 lauréats des concours de ruchers. Puis la séance est levée vers les 18 heures.

Du 11 janvier 1952

A. Porchet.

Section des Alpes

Convocation. — Il est rappelé à nos membres et à tous ceux que cela pourrait intéresser la séance d'hiver, non statutaire, qui aura lieu à Aigle le dimanche 17 février 1952, à 14 h., à l'Hôtel du Nord, au local habituel.

Ordre du jour : 1. Admissions. 2. Procès-verbal. 3. Rapport présidentiel. 4. Orientation sur le travail des groupes en 1952. 5. Communications éventuelles. 6. Propositions individuelles.

Nous avons le ferme espoir d'obtenir et de projeter un film qui a été très remarqué au récent Congrès international d'apiculture de Laemington Spa (Angleterre), film partiellement en couleurs, et que son auteur a intitulé : « *Regards sur l'apiculture en Afrique du Nord* ». Nous aurons peut-être même le privilège de l'avoir parmi nous et le bénéfice d'une causerie de sa part.

Et pour clore se tirera la petite tombola qui est déjà assurée de quelques objets donnés par des collègues. Mais on peut encore l'enrichir en remettant les lots, pour la séance, à M. Cherix, vice-président. Merci d'avance aux bonnes volontés.

Les « apports sur le bureau » et les « questions des jeunes » sont vivement recommandés et bienvenus.

Réservez ce 17 février à votre section.

Du 16 janvier 1952.

Pour le comité : *A. Porchet, secrét.*

Société d'Apiculture de Lausanne

La réunion amicale de février aura lieu le vendredi 22, à 20 h. 15, à la rue Pichard 20.

Sujet : « Doit-on faire des visites fréquentes aux abeilles ? »

Le Comité.

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Dimanche le 10 février 1952, à 14 h 15
au Restaurant de la Cloche, Grand-Pont, à Lausanne

Ordre du jour :

1. Contrôle des délégués.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapports : a) du président, b) du caissier, c) des vérificateurs des comptes.
4. Désignation des sections vérificatrices pour 1952.
5. Assemblée générale d'été 1952. Propositions du comité.
6. Budget 1952, fixation de la cotisation annuelle et fixation de la prime assurance loque et acariose.
7. Désignation d'un candidat au Comité de la S.A.R. pour remplacer M. A. Gonet, démissionnaire.
8. Election du secrétaire, le mandat de M. J. Thurler étant échu.
9. Propositions des sections et individuelles.
10. Etat sanitaire dans le canton, par M. Valet, inspecteur cantonal.
11. Divers.

Les sections qui auraient des vœux ou propositions à présenter à l'assemblée, sont instamment priées d'en communiquer le texte à l'avance au Comité

Les sections vérificatrices : *Lausanne* et *La Menthue* sont invitées à envoyer, *sans faute*, un de leurs membres à la séance de vérification des comptes, fixés le même jour, à la Cloche, à 10 h. du matin.

Vu l'importance de l'ordre du jour, toutes les sections se feront représenter.

Le président : Le Secrétaire :
A. Gonet. *J. Thurler.*

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 11 février 1952, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : « Arbres et arbustes mellifères », avec projections, par M. Louis Cornu, professeur à l'Ecole d'horticulture de Châtelaine.

Association Romande des Apiculteurs-Eleveurs

Messieurs les membres de l'A.R.A.E. sont convoqués en assemblée générale pour le samedi 9 février, à 14 heures, au Café Vaudois à Lausanne (Place de la Riponne).

Nous comptons sur la présence de tous, l'ordre du jour étant très important. Une convocation personnelle sera envoyée à chaque membre. Les éleveurs désirent faire partie de l'A.R.A.E. sont priés d'envoyer leur demande d'admission au président, R. Curty, en Calamin, Yverdon, pour le 5 février au plus tard.

Le Comité.

ETABLISSEMENT D'APICULTURE CHARLES BIGLER

Martherenges sur Moudon - Téléphone 9 56 80

Ruches D. B. neuves et complètes, la pièce fr. 74.—. Cadres non montés sans nœuds, le 100 : fr. 30.—. Coussins nourrisseurs, fr. 10.—.

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin Lausanne

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger